



DU 17 AU 26 FÉVRIER 2023

REGLEMENT

**UNE COURSE ÉCOTOURISTIQUE À LA DÉCOUVERTE D'UN PAYS ET DE PAYSAGES MAGNIFIQUES À LA
RENCONTRE D'UNE POPULATION ET DE SES CULTURES RICHES ET DIVERSIFIÉES**

Article 1. ORGANISATION

Exaequo Communication, agence d'événementiel sportif en collaboration avec FRANCE KENYA SPORTS SOLIDARITE (FKSS) organise la dixième édition de KIMBIA KENYA (KK) qui se déroulera du 17 au 26 février 2023.

Exaequo Communication est immatriculée au registre des opérateurs de voyage et de séjour sous le numéro IM01414006.

Cette épreuve est limitée à 60 participants.

Article 2. DEFINITION DE LA COMPETITION

Kimbia Kenya est une course à pied en allure libre en 5 étapes. Cette course est organisée dans une logique sport-loisirs, mais aussi de solidarités avec les communautés locales. Deux épreuves (deux distances) sont proposées aux participants : 95km environ en 5 étapes (ci-après 5x19km) et 55km environ en 5 étapes (ci-après 5x11km).

Article 3. PRESCRIPTIONS GENERALES

Kimbia Kenya se déroulera en conformité avec le règlement de l'épreuve et de ses annexes auxquels tous les concurrents s'engagent à se soumettre par le seul fait de leur inscription.

Article 4. CONDITIONS D'ADMISSION DES CONCURRENTS

Est admis à participer aux épreuves toute personne majeure, de toute nationalité, répondant aux exigences du présent règlement et titulaire d'un certificat médical attestant son aptitude à pratique sportive (y compris en compétition). Ce certificat médical devra être effectué obligatoirement dans les 12 mois précédant le départ de la course. Les adolescents âgés de 16 ans et plus – le jour du début de l'épreuve - pourront prendre part à l'épreuve en fournissant une autorisation signée de leurs parents, tuteurs ou organismes officiels ayant la responsabilité de ceux-ci. Ils devront répondre aux mêmes exigences mentionnées dans ce présent règlement.

Article 5. CATEGORIES DE CONCURRENTS

Chaque participant homme ou femme entre dans le classement général sans distinction d'âge ou de degré de professionnalisme. Toutefois, indépendamment du classement général, sont établis les classements suivants :

Catégorie A : 5x19km

Masculin / Féminin

Catégorie B : 5x11km

Masculin / Féminin

Article 6. MARCHEURS

KIMBIA KENYA se définissant comme une course loisir et solidaire, EXAEQUO COMMUNICATION acceptera qu'un concurrent fasse l'épreuve en marchant sur la catégorie B (5x11km).

Ces personnes ne recevront en revanche aucun dossard et ne pourront prétendre à figurer dans aucun classement général ou par étape. Aucun certificat médical ne sera réclamé.

Article 7. PROGRAMME DE L'ÉPREUVE

JOUR 1 : VENDREDI

- Départ de Paris CDG
- Arrivée à Nairobi en soirée
- Soirée et nuit à Nairobi

JOUR 2 : SAMEDI

- Transfert en camion-bus vers Naivasha et le lodge Elementaita
- Briefing suivi d'un déjeuner au lodge
- Après-midi : Détente et acclimatation. Courte activité loisir
- Dîner et nuit au lodge

JOUR 3 : DIMANCHE

- 8h : Première étape « Lac Elementaita » – 19km (140M D+ / 140M D-) & 11,5km (80M D+ / 60M D-) (Départ depuis le lodge – pas de transfert)
- 12h30 : Déjeuner au lodge
- Après-midi : activités loisirs et/ou éco-solidaires
- Soirée : Safari au parc Nakuru
- Nuit au lodge

JOUR 4 : LUNDI

- 7h30 : Transfert des coureurs vers le site de course
- 8h : Deuxième étape « Gilgil » – 19km (120M D+ / 200M D-) & 12,5km (50M D+ / 120M D-)
- Après-midi : activités loisirs et/ou éco-solidaires
- Dîner et nuit au lodge

JOUR 5 : MARDI

- 8h30 : Troisième étape « Eburru » – 17km (700M D+ / 150M D-) & 11km (370M D+ / 150M D-)
- Déjeuner à l'école d'Eburru
- Activités et échanges avec les écoliers d'Eburru
- Transfert des coureurs vers le 2ème site d'hébergement
- Dîner & nuit au lodge

JOUR 6 : MERCREDI

- Journée découverte « à la rencontre du peuple massai »
- Dîner & nuit au lodge

JOUR 7 : JEUDI

- 7h30 : Transfert des coureurs vers le site de course
- 8h00 : Quatrième étape « Crescent Island » 20km (140M D+ / 80M D-) & 10,5km (70M D+ / 30M D-)
- 12h00 : Déjeuner à Crescent Island
- Après-midi : activités loisirs à Crescent Island
- Dîner & nuit au lodge

JOUR 8 : VENDREDI

- 7h30 : Transfert des coureurs vers le site de course
- 8h00 : Cinquième étape « Hell's Gate National Park » – 20km (370M D+ / 370M D-) & 10km (60M D+ / 120M D-)
- 12h30 : Déjeuner lodge
- Après-midi : Activités loisirs et/ou éco-solidaires
- Dîner, soirée festive (barbecue) et nuit au lodge

JOUR 9 : SAMEDI

- 8h : Trekking au Mont Longonot (1 d'ascension en marche tranquille – 3.5kms – 350D+ – puis possibilité pour ceux qui le souhaitent de faire le tour du cratère 6kms 350D+)
- Déjeuner au lodge
- Après-midi : Activités éco-solidaires
- Transfert pour l'aéroport
- Enregistrement et embarquement

EXAEQUO COMMUNICATION se réserve le droit de modifier :

- Le règlement de l'événement ;
- La physionomie de l'épreuve ;
- Le lieu et la destination initiale en cas de force majeure.

Article 8. MARQUE D'IDENTIFICATION ORGANISATION

Lors des contrôles administratifs et techniques précédant le départ, l'organisation fournira à chaque concurrent un dossard numéroté à porter sur la poitrine. Pendant toute la durée de l'épreuve, les marques d'identification fournies par l'organisation resteront apposées obligatoirement sur chaque concurrent à l'emplacement indiqué par l'organisation sous peine de pénalités. En dehors de ces marques d'identification réservées par l'organisation, les espaces restants disponibles (manches tee-shirt, casquettes, chaussettes, sac à dos, etc.) pourront être utilisés par le concurrent pour ses sponsors personnels.

Article 9. DEPARTS DES ETAPES

Les départs des épreuves seront donnés vers 8h00 du matin.

Les participants aux courses 5x19km et 5x11km seront acheminés en bus respectivement, à 20km et 10km de l'arrivée.

Article 10. ARRIVEE D'ETAPE

Un chronométrateur relèvera le temps journalier de chaque concurrent.

Les parcours sont, soit des boucles (points de départ et d'arrivée approximativement identiques), soit des étapes en ligne (points de départ et d'arrivée différents).

Une assistance médicale sera présente à chaque arrivée d'étape.

Article 11. CLASSEMENTS ET CHANGEMENT DE DISTANCE

Les temps de chaque concurrent seront chronométrés en heure, minutes et secondes.

Le classement de l'étape se fait par addition du temps réalisé.

Le classement général se fait par l'addition des temps obtenus à chaque étape.

Tout concurrent inscrit sur le 5x19km qui, pour raison médicale ou par choix personnel, ne prendrait pas le départ d'une ou plusieurs étapes de 19km ne pourra prétendre à figurer au classement général du 5x19km.

De la même manière, tout concurrent inscrit sur le 5x10km qui, pour raison médicale ou par choix personnel, ne prendrait pas le départ d'une ou plusieurs étapes de 10km ne pourra prétendre à figurer au classement général du 5x11km.

Il sera aussi permis à chaque concurrent initialement inscrit sur le 5x19 km ou sur le 5x11 km de participer respectivement à une ou plusieurs étapes de 11 km ou de 19 km. Dans ce cas, ces concurrents pourront être classés dans l'étape du jour mais ne pourront plus être classés dans leur classement général d'origine. Tout concurrent qui souhaitera ne pas prendre le départ d'une étape ou qui souhaitera participer sur une autre distance que celle initialement prévue lors de son inscription devra impérativement prévenir le directeur de la course au plus tard avant 20h, la veille du départ de l'étape du jour.

Article 12. RAVITAILLEMENT

L'organisation se charge de l'approvisionnement en eau pour chaque concurrent.

Un ravitaillement en eau et en fruits (secs et frais) sera installé sur la ligne d'arrivée.

Les participants devront impérativement venir avec des gourdes (attachées à des ceintures) ou des camelbacks qu'ils devront remplir d'eau au départ des courses. Il est également conseillé de partir avec des gels et/ou des barres énergétiques.

Article 13. ASSISTANCE MEDICALE

Une équipe médicale choisie par l'organisation sera présente pendant toute la durée de l'épreuve.

Elle interviendra sur le parcours, le cas échéant, dans des véhicules d'assistance. Elle sera basée à l'arrivée de chaque étape. Elle veillera à rapatrier au campement le concurrent ayant une défaillance physique.

Les services médicaux seront habilités à mettre hors course tout concurrent inapte à continuer l'épreuve.

Plus simplement, les services médicaux pourront aussi réorienter les concurrents inscrits sur le 5x19 km vers le 5x11 km si ces services médicaux estiment cette deuxième épreuve plus adaptée aux capacités physique du concurrent.

En cas de problème plus grave, un rapatriement vers l'hôpital le plus proche est prévu par l'organisation.

Pour tout rapatriement en France, l'organisation se mettra en relation avec le service d'assurance de chaque participant (Cf. article n°16 – Assurance).

Article 14. ABANDON / HORS COURSE

En cas d'abandon d'un concurrent, il est impératif qu'il prévienne l'organisation dans les plus brefs délais.

Article 15. BALISAGE

Les concurrents du Kimbia Kenya devront impérativement suivre le balisage des étapes.

Le balisage des parcours sera effectué la veille des courses à l'aide de piquets, de bombe au sol biodégradable et/ou de rubans attachés dans la végétation.

3 à 4 membres du staff seront également positionnés sur le parcours, notamment en tête et à l'arrière, pour guider les participants et assurer la sécurité du groupe. Un plan des parcours vous sera aussi donné si jamais vous vous perdiez, ce qui reste hautement improbable.

Article 16. ASSURANCES

L'organisation est couverte par un contrat d'assurances responsabilité civile organisation pour les professionnels de l'organisation de manifestations sportives et de l'organisation ou la vente de voyage et de séjour chez Allianz – responsabilité civile organisation sportive et agence de voyage n°56082651.

Une assurance rapatriement est à contracter par chaque participant de **manière obligatoire**.

L'organisation recommande également à tous les participants de souscrire une assurance annulation.

Article 17. CONDITIONS CLIMATIQUES ET NATURE DU TERRAIN

Température en février :

Moyenne jour : 25 °C

Moyenne nuit : 10 °C

La région du lac Navaisha se situe à 1 880 m d'altitude.

Le parcours total de 95 km environ présente une nature de terrain très variée : chemin de terre et sablonneux, savane et collines.

L'organisation se réserve le droit de modifier le tracé du parcours, les horaires et le kilométrage des étapes en raison des conditions climatiques.

Article 18. HERBERGEMENT

L'organisation vous propose deux formules différentes pour votre hébergement :

- Une formule camping, c'est aussi ça l'esprit Kimbia Kenya !

De spacieuses tentes de deux places sont installées dans les espaces camping des lodges où nous séjournons. Pour les participants venus seuls, l'organisation vous adjoindra un binôme du même sexe. L'organisation fournit les matelas mais vous devez prévoir votre sac de couchage, un drap housse pour une personne, voire un oreiller si besoin. Les installations sanitaires sont rudimentaires mais correctes, d'autant que le beau temps quasi permanent rend le camping agréable et certaines douches froides supportables.

- Une formule cottage, pour les amoureux du confort.

Cette formule est proposée avec un supplément de 390 € par personne. En raison de la faible capacité des lodges, cette offre n'est proposée que pour 10 cottages maximum, soit 20 personnes.

Article 19. PROGRAMME SOLIDAIRE

Le programme solidaire de l'événement Kimbia Kenya est organisé par l'association France Kenya Sport Solidarité en collaboration avec Exaequo Communication.

Il a pour objectif de soutenir les écoles traversées par le parcours de Kimbia Kenya.

50€ (cinquante euros) par inscription seront reversés à l'association pour le projet éco-solidaire par Exaequo Communication. Par ailleurs, une collecte de fond sera également organisée pour le grand public.

Les participants auront également la possibilité d'emmener avec eux des fournitures scolaires ou du matériel de sport à distribuer aux enfants des écoles visitées.

Pour l'organisation de collecte spécifique ou de projet associé à ce projet solidaire, la présidente de France Kenya Sport Solidarité, Claire Gicquel Ngonga sera à contacter au préalable.

Article 20. INSCRIPTIONS ET DROITS D'ENGAGEMENT

Le nombre total de participants en 2023 est limité à 60 concurrents, par session, répartis sur le 5x19 km, le 5x11 km et marcheurs.

Un tarif unique est fixé à 2 720 euros + frais de dossier par concurrent sur l'ensemble de la période.

Un supplément de 390 euros par concurrent est applicable pour les personnes souhaitant dormir en cottage durant tout le séjour (20 places maximum).

Plus aucune inscription ne sera possible après le 30 novembre 2022.

L'inscription comprend :

- Le vol A/R Paris-Nairobi direct ou via une escale à Amsterdam
- Les navettes quotidiennes en bus pour acheminer les participants aux lodges, aux points de départ et assurer les retours au campement ainsi que pour les excursions touristiques groupées et organisées
- L'hôtellerie en 3* en chambre twin ou double pour la première nuitée à Nairobi ou l'hébergement en camping (sept nuitées pendant l'épreuve) en tente de 2 places (matelas inclus) ou en cottage si vous choisissez l'option
- La restauration pour tout le séjour, à l'exception des boissons (y compris l'eau) pendant les repas
- Le ravitaillement (eau, fruits ...) pour les épreuves
- L'assistance médicale pendant la course et le séjour
- Un dossard
- La médaille pour tous les concurrents
- Un tee-shirt technique aux couleurs de l'événement pour tous les concurrents
- Le reversement de 50€ par participant au programme solidaire
- L'encadrement technique (staff principal de 20 personnes environ) pour l'organisation de la course, des activités touristiques et du programme solidaire

L'inscription ne comprend pas les coûts liés à l'obtention du VISA.

L'inscription ne comprend pas certaines activités touristiques optionnelles :

- Le safari au parc Nakuru (environ 80€)
- Un trekking dans le parc national du Mont Longonot (environ 35€)
- Un safari à cheval à Sanctuary Farm (environ 30€)

- Une visite en bateau sur le lac Naivasha à la découverte des hippopotames (environ 10€)
- Une éventuelle visite au township de Kibera à Nairobi (environ 10€ comprenant le repas et la visite)

Le tarif d'inscription est le même pour les personnes accompagnatrices, qui bénéficieront de la quasi intégralité des prestations listées ci-dessus. Les personnes accompagnatrices sont autorisées à marcher sur le parcours des 11 km.

Le nombre total de participants étant limité, l'organisation retiendra les dossiers suivant les places disponibles et uniquement les candidatures dont le dossier administratif sera complet.

Inscription en 1 ou 2 deux fois par paiement en ligne sécurisé :

- **1er virement / acompte** de 840.50 euros, comprenant 40.80 euros de frais de dossier, encaissé au moment de l'inscription ;
- **2ème virement / solde** de 1 920 euros à payer **avant le 17 décembre 2022** suite au mail envoyé par l'organisation.

Article 21. OBLIGATIONS ADMINISTRATIVES ET MEDICALES

Après l'inscription en ligne sur notre site, tous les concurrents et les accompagnateurs devront envoyer à l'organisation les éléments suivants pour valider leur inscription :

- La photocopie du passeport en cours de validité (Durée de validité de 6 mois à l'expiration du visa d'entrée)
- 1 photo d'identité ou portrait (scan d'une photo d'identité, photo par portable, etc.) ;
- Un certificat médical datant de moins d'un an au plus tard (facultatif si Marcheur) de non-contre-indication à la pratique de la course à pied **en compétition – mention obligatoire** ;
- L'attestation de l'assurance rapatriement qui est obligatoire.

L'ensemble de ces documents **devront être envoyés en une seule fois par mail** à : contact@exaequovoyages.com.

Article 22. FORFAITS, ANNULATION D'ENGAGEMENT

Les annulations de réservation et demandes de remboursement devront être effectuées par lettre recommandée à :

Exaequo Communication
85, rue de l'avenir
14790 Verson

Les barèmes de remboursement sont les suivants :

- 100€ seront retenus pour frais de dossier en cas de désistement avant le 19/11/2022
- 10% de la totalité des droits seront retenus en cas de désistement entre le 20/11/2022 et le 19/12/2022
- 30% de la totalité des droits seront retenus en cas de désistement entre 20/12/2022 et le 18/01/2023
- Passée la date du 18/01/2023 à minuit, aucune demande de remboursement ne sera acceptée

Ces frais correspondent aux acomptes engagés par Exaequo Communication pour la préparation de l'événement.

EXAEQUO COMMUNICATION recommande donc vivement à chaque concurrent de souscrire à une assurance annulation ou à titre personnel auprès d'un assureur de son choix.

En cas d'annulation de l'épreuve pour raison de force majeure **par Exaequo Communication**, notamment si les conséquences de la crise sanitaire lié au covid-19 ne permettrait pas l'organisation de l'événement dans des conditions de sécurité satisfaisantes, le montant de l'inscription sera intégralement remboursé.

Article 23. COUVERTURE IMAGE

EXAEQUO COMMUNICATION se réserve tous droits exclusifs d'utilisation des images de la course Kimbia Kenya. Les participants consentent ici qu'EXAEQUO COMMUNICATION dispose du droit exclusif de leur nom et de leur image individuelle ou collective pour tout ce qui concerne de près ou de loin leur participation à la course Kimbia Kenya. Tout support graphique (logo de Kimbia Kenya), photographique ou vidéo ne pourra être utilisé par les concurrents, les accompagnateurs ou l'encadrement que pour des usages privés, sauf autorisation particulière de qu'EXAEQUO COMMUNICATION. En conséquence, tout projet de film court, moyen ou long métrage devra avoir reçu préalablement l'assentiment d'EXAEQUO COMMUNICATION.

Article 24. LISTE DES PRIX

Kimbia Kenya est une course loisir. En conséquence, aucun prix significatif ne sera remis aux concurrents en fonction de leur classement. Ceci étant précisé, FRANCE KENYA SPORTS SOLIDARITE récompensera les premiers de toutes les catégories telles que définies dans l'article 5 – CATEGORIE DE CONCURRENTS.

Article 25. CONTACTS

EXAEQUO COMMUNICATION

85, rue de l'avenir
14790 Verson

Renseignement & Inscriptions

www.exaequovoyages.com
contact@exaequovoyages.com

Numéro de Téléphone unique : 02 31 53 94 17